

Versement du capital à partir de l'âge de 60

selon art. 3 OPP3

Données du/de la contractant(e)

Prénom / Nom			
Rue, n°		Numéro de client	
NPA, localité		Numéro de compte	
Pays de domicile			
No. AVS*	756.	Téléphone mobile	
Nationalité		Téléphone privé	
Etat civil		E-Mail	
Date de naissance			

* Veuillez compléter le no AVS/N° d'assurance sociale

Domicile au moment du versement ☐ Suisse (une annonce est faite à l'Administration fédérale des contributions)
☐ étranger (lors du versement, les impôts à la source sont déduits conformément au tarif du canton de Zurich)

Etat civil actuel ☐ marié(e)/partenariat enregistré
☐ célibataire/divorcé(e)/veuf, veuve

Justificatifs à fournir

La preneuse/le preneur de prévoyance doit présenter les documents suivants:

- Copie de votre passeport ou de votre carte d'identité

Remarques importantes:

- Aucun versement partiel n'est admis.
- Après réception et approbation de la demande de versement un éventuel dépôt est vendu dans un délai de cinq jours ouvrables indépendamment du moment du versement et crédité sur le compte de prévoyance.



Informations sur les modalités de versement

Date de versement souhaitée (max. 3 mois dans l'avenir):

Nom de l'institut bancaire:

IBAN / Compte n°:

Au nom du preneur de prévoyance:

Par ma signature, je certifie que les informations figurant sur ce formulaire sont correctes. Si des dommages devaient être causés à la Fondation de prévoyance de la Banque Migros du fait de fausses indications sur le domicile, je m'engage par la présente à indemniser la Fondation de prévoyance de la Banque Migros à sa première demande.

Signature

Date

Signature de la preneuse/
du preneur de prévoyance